

LES NOUVELLES D'AIME-LA-PLAGNE

BULLETIN D'INFORMATIONS - NUMÉRO 216 - MAI 2019

WWW.VILLE-AIME.FR



Lundi 1^{er} avril, Corine Maironi-Gonthier, maire d'Aime-la-Plagne, et les élus, ont accueilli M. Laugier, préfet de la Savoie, et M. Loiseau, sous-préfet de l'arrondissement d'Albertville, pour une journée dédiée à la découverte du territoire d'Aime-la-Plagne. M. Picollet, conseiller départemental, et des partenaires de la collectivité, étaient également présents.

Après une découverte du domaine skiable, Mme le Maire a présenté la commune nouvelle aux représentants de l'Etat : « Notre collectivité, qui regroupe désormais Aime, Longefoy, Tessens, Villette, Granier et Montgirod, compte 4 543 habitants sur un territoire d'une superficie de 95 km². Elle est, jusqu'en 2020, forte de 40 conseillers municipaux qui travaillent de concert. » Puis elle a rappelé le dynamisme de l'environnement économique, avec l'attractivité des commerces de proximité du centre bourg, la zone commerciale de Val Plagne, sans oublier Montalbert et Plagne Aime 2000 pour nos stations.

Les points abordés ont principalement concerné :

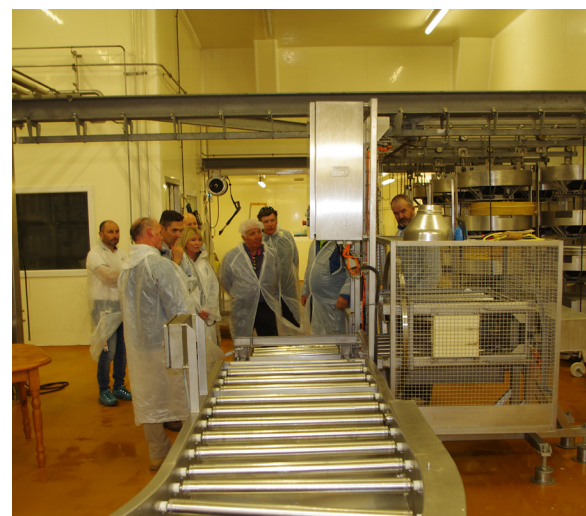
- les projets structurants en station : le projet Pierre & Vacances à Plagne Aime 2000, la réhabilitation de l'immobilier de loisirs, les projets d'urbanisme et

la création de lits à Plagne Montalbert, le projet de téléporté entre Aime et La Plagne.

- Les projets culturels : proposer un nouvel axe de visite des édifices patrimoniaux « Une visite d'Aime à travers les siècles »

- Les projets sportifs et de loisirs : création d'un pumptrack, aménagement du plan d'eau de Centron, création d'un site d'escalade à Villette, continuité de la piste cyclable entre Centron et le tunnel du Siaix.

La discussion a également porté sur des points nécessitant une attention particulière de la part des élus et des services de l'Etat : le dossier de la gare SNCF d'Aime-la-Plagne, l'exploitation de la carrière de Villette, la taxe de séjour et la compétence tourisme. Cette journée s'est achevée par une visite de la cave coopérative Beaufort d'Aime.



BIEN MANGER, C'EST POUR TOUS !

FAVORISER UNE ALIMENTATION SAINTE ET DURABLE, ET RÉDUIRE L'UTILISATION DU PLASTIQUE DANS LE DOMAINE DE L'ALIMENTATION, TELS SONT LES OBJECTIFS AFFICHÉS DE LA MUNICIPALITÉ D'AIME-LA-PLAGNE POUR SES RESTAURANTS SCOLAIRES.

La ville d'Aime-la-Plagne va prochainement renouveler son marché de fourniture de repas en liaison froide pour ses cantines scolaires :

- site principal Aime groupe scolaire P. Borrione : pour les enfants du groupe scolaire P. Borrione (en moyenne 100 enfants/service),
- site secondaire Aime Calí'Son : pour les enfants de l'école de Villette et du Pavillon (en moyenne 90 enfants/service),
- site de Longefoy (en moyenne 35 enfants/service)
- site de Centron (en moyenne 28 enfants/service).

Pour mémoire, à Granier, le déjeuner des enfants est préparé par l'aubergiste du village (en moyenne 20 enfants/service).

Dans ce cadre, et en anticipation de l'application

de la Loi Alimentation et Agriculture promulguée le 30 octobre 2018 (*), les élus, sous l'impulsion de la commission des affaires scolaires, ont choisi de proposer

aux enfants des restaurants scolaires un approvisionnement qui comprendra 50% de produits bio, sous autres signes de qualité ou locaux, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

Les élus se sont aussi engagés en faveur de contenants durables pour le conditionnement des aliments, et cela se traduira par l'utilisation de bacs inox, pour les plats cuisinés en préparations froides et réchauffés.

Rappelons que l'usage des contenants alimentaires en plastiques sera interdit, dans les cantines, dès 2025. En anticipant cette réglementation, les élus démontrent leur volonté de tendre vers l'arrêt du «tout plastique », notamment en ce qui concerne la restauration collective.

Rappelons que, chaque jour, ce sont environ 210 enfants de 3 à 12 ans qui déjeunent dans l'un des 4 restaurants scolaires de la commune. Ce service répond donc à un véritable besoin des parents et la Municipalité doit y répondre de la façon la plus qualitative possible, en considérant l'enjeu de l'alimentation pour le développement de chaque enfant.

Les menus proposés sont établis par un diététicien, et ils sont bien sûr adaptés à l'âge et au besoin des enfants.



(*) LOI ALIMENTATION ET AGRICULTURE

La loi issue des États généraux de l'alimentation poursuit 3 objectifs :

- . payer le juste prix aux producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail ;
- . renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits ;
- . favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

Cette loi prévoit également, d'ici à 2022, 50 % de produits bio et de qualité, dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique dans les cantines.

AIME-LA-PLAGNE AMÉLIORE SON CADRE DE VIE !

Cette année, ce ne sont pas moins de 3 chantiers d'embellissement qui ouvrent le printemps à Aime !

◆ **AVENUE DE LA GARE**

Cette avenue va se doter d'îlots d'espaces verts et d'arbres, entre le grand parking de la gare et l'intersection avec le passage en direction de la Tour Montmayeur. Ce ré-aménagement inclut également la rénovation des trottoirs, avec un enrobé neuf, et la mise en place du mobilier urbain : bancs, poubelles... Cette réfection permettra d'établir un cheminement piétonnier qui incitera les vacanciers de passage à se rendre de la gare au centre ville, dans un cadre agréable.



Et n'oubliez pas de faire un détour par les jardins de la Tour (agencés l'été dernier), petit havre de paix et de senteurs, avec les nombreuses essences de plantes et d'arbres proposés à la découverte !

◆ **PLACE DE L'ÉGLISE**

Après la rénovation de l'aire de jeux du Pré de Foire l'été dernier, c'est au tour de la place de l'église (en contrebas) de se refaire une beauté.

Une attention toute particulière est apportée au traitement paysager de la place, avec des plantations d'arbres et un espace de convivialité créé, avec des assises ombragées, afin de profiter d'une pause au coeur de la ville. Les stationnements de la place sont réaménagés, permettant la création de 8 places de parking supplémentaires. Ce chantier, débuté le 1^{er} avril, est prévu pour 1 mois.

Parallèlement, le chemin d'accès à St Sigismond, partant de l'aire de jeux du Pré de Foire, est repris : élargi, il

sera enrobé en même temps que la place de l'église. Le cheminement se fera par «pas d'ânes» et plans inclinés, pour adoucir la pente.



◆ **CRÉATIONS DE NOUVEAUX GRADINS SUR LE THÉÂTRE DE VERDURE**

Le théâtre de verdure fait l'objet de travaux d'agrandissement au niveau de ses gradins. En effet, 2 rangées de gradins supplémentaires sont en cours de réalisation, à l'arrière de ceux existant.

Cet espace convivial et récréatif, qui accueille beaucoup de spectateurs tout au long de l'année (pour des concerts : fête de la musique, jeudis d'Aime..., pour des événements sportifs : 6000 D...) pourra proposer plus de places assises, pour le confort de chacun ! Pour les besoins du chantier, qui se déroule du 8 au 27 avril, 2 places de stationnement du parking situé à l'amont seront mobilisées.



Elections

Élections européennes 26 mai 2019



Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**.
C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**.
Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

**NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS
AU PARLEMENT EUROPÉEN**

  **705 ***

**NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS
AU PARLEMENT EUROPÉEN**

  **79 ***

* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 31 mars 2019**, sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :
www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

cettefoisjevote.eu

POUR EN SAVOIR PLUS :  www.touteurope.eu  www.europedirectfrance.eu



La bibliothèque de Centron vous accueille

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque de Centron vous informe qu'afin de soutenir l'équipe en place composée de Lucie, Marie-Claire et Marijo, 3 nouveaux bénévoles viendront prêter main-forte : Rose, Josiane et Alain.

Pour mémoire, la bibliothèque fonctionne :

- le mercredi de 16h30 à 18h30,
- le mardi et le vendredi de 16h45 à 17h45.

En juillet et en août, le mercredi de 17h à 19h et le vendredi de 9h à 10h.

Alors venez nombreux profiter de cette belle bibliothèque, située à côté de l'école de Centron et ouverte à tous !



PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX
Jeudi 6 juin à 19 h
Jeudi 27 juin à 19 h
Jeudi 25 juillet à 19 h
Pas de Conseil municipal en août

**PROCHAINE PERMANENCE DE MME
LE MAIRE**
Mardi 14 mai, de 10h30 à 12h, en mairie.

Agenda

MERCREDI 8 MAI

Cérémonies commémoratives :

Aime : 10h45, Villette : 10h30,
Granier : 11h00, Montgirod : 10h30,
Centron : 11h30.

LUNDI 13 MAI

Cinéma à Aime

17h30 : Terra Willy, planète inconnue
20h30 : Tanguy, le retour

SAMEDI 18 MAI

Pièce de Théâtre

"Les visages de l'amour"

A 20h30, salle de spectacle & de cinéma
d'Aime

Pièce de théâtre «Faux départ»

A 20h, salle des fêtes de Granier

VENDEDI 24 MAI

Spectacle d'hypnose et soirée dansante

20h30 : Salle des fêtes de Centron

Cinéma à Aime

17h30 : La petite fabrique
de nuages
20h30 : Rebelles

LUNDI 10 JUIN

Cinéma à Aime

17h30 : Monsieur Link
20h30 : Mon inconnue

SAMEDI 15 JUIN

Spectacle de magie : "retour vers ton imagination"

A 20h30, salle de spectacle
& de cinéma d'Aime

VENDEDI 21 JUIN

Fête de la musique, dès 17h à Aime

SAMEDI 22 JUIN

Remballe ta fi' Aime !

10^{ème} édition de la fête des jeunes
et des talents de la jeunesse,
centre ville d'Aime.

DIMANCHE 23 JUIN

Marché artisanal

Place de la mairie à Centron

LES NOUVELLES N° 216 - MAI 2019
Dépôt légal N° ISSN : 1279-3981 - Directrice de la publication : Mme le Maire d'Aime-la-Plagne - Conception/Rédaction/Photos : service communication, avec le concours des différents services de la Mairie, les communes déléguées de Granier et Montgirod, la Plagne Tourisme - Impression couleur sur papier 100 % recyclé : Imprimerie l'Edelweiss, 73700 Bourg St Maurice - Tirage : 2400 exemplaires distribués gratuitement - Consultable en ligne sur le site de la ville : www.ville-aime.fr